

**COMMUNE DE MONTMORIN**  
**COMPTE-RENDU DU Conseil Municipal du 25/02/2011**

**Présents** : M. Gérard GUILLAUME, M. André RONGERE, M. Eric PIREYRE, M. Nicolas ALEXANDRE, M. Michel BARTHELEMY, M. Pierre CONRAUX, M. Mathieu CUZIN, M. François FUSTIER, M. Sylvain LAMARTINE, M. Julien REYNARD.  
Mme Michelle ROUSSET a donné pouvoir à M. Eric PIREYRE.  
Melle Christelle MASSON-CASSAGNE a donné pouvoir à M. Gérard GUILLAUME.

**Absents** : Mme Patricia TENNEREL, M. Max ZYCHLA  
**Secrétaire de séance** : M. Eric PIREYRE

### 1/ Téléphonie

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de son souhait d'optimiser le rapport qualité/coût en matière de téléphonie. Il fait part des différentes propositions commerciales reçues à ce jour en constatant qu'aucune n'est satisfaisante. En effet, toutes préconisent un changement de terminal ce qui représente un investissement important difficilement amortissable.

### 2/ Echange de parcelle

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une famille de voyageurs s'est installée en mai 2007 sur la parcelle cadastrée ZK-148 d'une contenance de 1610 m<sup>2</sup>, parcelle classée inondable dans le cadre du PPRI. Cette parcelle n'a aucune viabilité (eau, électricité, assainissement).

Afin de pouvoir donner un habitat décent à ces gens, en partenariat avec l'Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage, un projet d'échange est proposé avec une partie de la parcelle ZM-182, propriété de la commune, cette parcelle étant desservie par tous les réseaux.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer favorablement sur cet échange et de l'autoriser à faire les démarches nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE :

- d'accepter le projet d'échange de terrains,
- autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches administratives s'y afférent,
- et l'autorise à signer tout acte notarié.

### 3/ Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 - Acquisition de matériel informatique pour télétransmission des ACTES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Montmorin a fait appel à la Société ABICOM pour le remplacement de son matériel informatique. L'ancien matériel datant de 2002, était devenu obsolète.

Ce nouvel équipement doté d'un processeur plus puissant a permis l'installation de la procédure de télétransmission des ACTES administratifs avec la Préfecture du Puy-de-Dôme. (convention signée avec Monsieur le Préfet le 25 février 2011)

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Matériel informatique	1 205,00 € H.T.
Certification Crédit Agricole	65,00 €
Logiciel (AICRI)	170,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 440,00 €</b>
- Subvention DETR 2011 (50 %)	720,00 €
- Fonds propres + TVA	956,18 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire la demande de subvention DETR 2011 auprès des Services de l'Etat.

### 4/ Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire propose la lecture et le commentaire du document rédigé par ses soins et intitulé « Débat d'Orientation Budgétaire 2011 ». Il précise que ce document n'est aucunement obligatoire pour les petites communes comme Montmorin mais il permet d'aborder de façon globale les perspectives de la commune avant le vote du budget. Les grandes lignes sont les suivantes :

Budget commune : malgré des impôts locaux et une D.G.F. plus bas que la moyenne et grâce à des charges de personnel et un taux d'endettement contenus, le résultat comptable du fonctionnement permet de financer des opérations d'investissement.

Budget assainissement : 2010 a été une année d'investissements importants avec les travaux réalisés dans les villages de Gardy et Rif-bonnet et 2011 sera une année de transition dans l'attente de financements nouveaux.

### 5/ Aire de pique-nique

Monsieur le Maire fait part d'un souhait de l'Association Randonnée en Livradois Forez d'avoir un référent randonnée sur Montmorin.

Monsieur Nicolas Alexandre accepte cette mission dont le but est d'informer l'association de l'état des chemins en temps réel. Il rappelle également que l'aire de pique-nique située au-dessus de la mairie constitue le départ du chemin de randonnée L'Etang des Maures et qu'il faudra programmer la pose du mobilier de pique-nique dont la commune a fait l'acquisition pour le printemps avec un balisage plus conséquent.

### 6/ Charte protection du ciel

Monsieur le Maire donne lecture du contenu de la charte de protection du ciel et de l'environnement nocturnes proposée par l'association du même nom. Cette charte propose aux municipalités, dans le cadre du développement durable, des mesures pratiques d'économies d'énergie et de protection de l'environnement pour réduire la pollution lumineuse publique ou privée.

Après quelques demandes de précisions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, considère le bienfondé de cette action et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer cette charte.

### 7/Ecole

Monsieur François Fustier, par le biais d'un tableau chiffré, alerte l'Assemblée sur le risque d'inadéquation des locaux scolaires de Montmorin face à la constante progression des effectifs. Des questions se posent : Cet afflux d'enfants scolarisés sera-t-il durable (compte tenu du fait que le Scot du Grand Clermont semble vouloir limiter l'urbanisation des communes péri-urbaines). Quelle option choisir : réaménager les vieux bâtiments ou construire de nouveaux locaux ?

Monsieur le Maire propose de solliciter les compétences de l'OPHIS pour une mission d'étude concernant ces locaux. Le Conseil Municipal à l'unanimité lui donne tous pouvoirs pour entamer la cette procédure et signer les documents s'y rapportant.

### OArbre de la laïcité

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une lettre du Comité National d'Action Laïque par laquelle il sollicite la Municipalité pour la plantation d'un arbre de la Laïcité pour symboliser et perpétuer la loi du 09 décembre 1905. A cette démarche s'adjoint celle de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques qui exprime le même souhait. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE :

d'adhérer à cette action et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférent.

### 8/ Questions diverses

**Aire de service camping-cars** : Monsieur le Maire rappelle que la commune de Montmorin possède un tabouret d'assainissement qui permettrait de créer une aire de service pour les campings cars. Cet investissement pourrait être financé par le Conseil Général au taux de 30% ainsi que par la Communauté de Communes.

**Fond de compensation de la T.V.A.** : Afin de percevoir le remboursement de la T.V.A sans attendre le décalage habituel de deux ans, la commune, de par sa gestion rigoureuse, a participé au programme du plan de relance en maintenant des investissements constants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures.

